

NAO 2019 REVENDICATIONS CGT

Avec un taux de rentabilité de plus de 20 % par an, OGF engraisse les actionnaires et laisse périr ses salariés. Depuis maintenant plusieurs années, les salariés peinent à vivre alors que nos retraités canadiens vivent grassement sur notre dos.

Salaires de misère, conditions de travail déplorables, turnover important, voilà le constat que la CGT fait aujourd'hui.

Les seules choses qui augmentent chez OGF, ce sont les charges de travail !

Philippe Lerouge se gargarise qu'un accord sur l'intéressement ait été signé par la plupart des organisations syndicales alors que ce n'est pas de rémunérations aléatoires que les salariés ont besoin pour vivre mais de revenus constants.

La CGT a négocié cet accord avec conviction et a obtenu des avancées significatives mais pas suffisantes pour le signer.



Nous exigeons une meilleure répartition des richesses créées par notre labeur

- Pas de salaires en-dessous de 1800 euros,
- Augmentation générale de 5 % des salaires,
- Prime Macron de 1000 euros,
- Remplacement de la prime d'intéressement par un 14ème mois de salaire,
- Revalorisation des primes existantes de 10 %,
- Prime de polyvalence de 100 euros par mois pour les salariés concernés,
- Paiement des heures supplémentaires tous les trimestres,
- Astreinte de week-end à 120 €,
- Passage des chefs d'équipe industrie en 4.1,
- Pour l'industrie : panier de jour à 9 € et de nuit à 12 €,
- Revalorisation du Ticket Restaurant à 10 € avec participation de l'entreprise à hauteur de 6 €,
- Mise en place du chèque carburant pour les salariés qui n'ont pas d'autres moyens que d'utiliser leur véhicule pour se rendre au travail, calqué sur le dispositif existant actuellement dans les Hauts de France,
- Prise en charge du titre transport à 100 % par l'entreprise,
- Prise en charge de la journée de solidarité à 100 % par la direction,
- Alignement du délai de carence de la mutuelle sur celui de la sécurité sociale.